

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**Direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports**

**CONSULTATION POUR L'APPUI A LA STRUCTURATION ET  
L'ANIMATION D'UN RESEAU DE PARTENAIRES ET DE  
BENEFICIAIRES « CLIC&MOUV' », AINSI QU'A LA MISE EN PLACE  
DE RELAIS D'ACCES NUMERIQUES A LA PLATEFORME EN LIGNE  
SUR LE TERRITOIRE DE LA PROVINCE SUD**

**Table des matières**

1. CONTEXTE .....	2
2. OBJET DE LA PRESTATION .....	2
3. DEFINITION DES PRESTATIONS .....	3
4. DELAI DE REALISATION ET PENALITES .....	4
5. MODALITES DE REALISATION.....	5
6. CONDITIONS DE REMUNERATION .....	5
7. DUREE DE LA MISSION ET MODALITES DE REMISE DES OFFRES .....	5
8. JUGEMENT DES OFFRES.....	6

## 1. Contexte

Les enquêtes statistiques récentes (recensement, baromètre santé) font état de constats préoccupants. Ainsi, entre 2018 et 2019, la part des mineurs dans les actes de délinquance a augmenté de 20 % (source police nationale de la Nouvelle-Calédonie). Parallèlement le temps passé sur les écrans par les jeunes est très important, les comportements à risques sont également de plus en plus précoces, l'obésité gagne du terrain ainsi que le décrochage scolaire et les addictions.

Les jeunes de leur côté font régulièrement état de la difficulté d'accéder à une offre d'activités sportives ou culturelles adaptées à leurs attentes (de nombreux adolescents déclarent ne jamais faire du sport en dehors des heures de cours).

Pourtant, une offre d'activités sportives, artistiques et culturelles existe sur le territoire provincial. Elle semble cependant difficile d'accès pour les jeunes qui de plus souhaitent choisir librement le cadre de leur pratique et tester plusieurs sports ou activités culturelles avant de s'engager dans un club ou dans des espaces artistiques

Dans le cadre de la stratégie jeunesse adoptée le 1er décembre 2021 et conformément au chapitre III « Contribuer à l'épanouissement et l'engagement citoyen des jeunes – article 11 : développement de la pratique en matière de sport et de culture », la province Sud déploie le dispositif innovant appelé « Clic & Mouv' » sur l'ensemble de son territoire qui permettra de détourner la jeunesse des comportements addictifs et d'éviter la sédentarité.

## 2. Objet de la prestation

La présente consultation intervient dans le cadre du montage d'un dispositif de réservation en ligne d'activités artistiques, culturelles et sportives dénommé « Clic & Mouv' » destiné aux jeunes âgés de 11 ans à 15 ans, résidents et scolarisés en province Sud qui bénéficieront d'un crédit de 15 000 frs/an. Le développement de l'appliquatif et son exploitation sont assurés par un opérateur extérieur depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2022.

L'objectif recherché au travers ce dispositif est de :

- Favoriser l'accès des jeunes aux pratiques sportives multisports ainsi qu'aux activités artistiques et culturelles et d'autre part d'agir sur leur l'offre afin que celle-ci soit en mesure de répondre aux attentes de la collectivité publique et surtout des jeunes et des familles ;
- De donner l'opportunité au mouvement sportif, artistique et culturel associatif et au secteur marchand de renforcer leur impact auprès des jeunes grâce à un développement « marketing » ou une meilleure valorisation commerciale de leur offre tout en s'appuyant sur le digital. Il permettra également aux acteurs du sport et de la culture de renforcer la professionnalisation de l'encadrement et la qualité de leurs services et complémentairement d'imaginer le club associatif de demain.

Ce projet se découpe en plusieurs phases :

- **Juin 2022 à février 2023** : identification d'une offre attractive et lancement d'une campagne d'adhésion auprès des prestataires selon les critères d'habilitation du dispositif, soit près de 1000 organismes potentiels ;
- **Novembre 2022 à janvier 2023** : Développement d'une plateforme en ligne « Clic & Mouv' » par l'opérateur ;
- **15 janvier au 15 février 2023** : phase test auprès de 1 000 bénéficiaires ;
- **Mars 2023** : Déploiement du dispositif auprès de l'ensemble des cibles.

La présente prestation porte sur **l'appui à la structuration et l'animation d'un réseau de partenaires et d'ambassadeurs « Clic & Mouv' » ainsi qu'à la mise en place de relais d'accès numériques à la plateforme en ligne Clic & Mouv' sur le territoire de la province Sud**

La maîtrise d'ouvrage de cette mission est assurée et financée par la direction de la culture, de la jeunesse et des sports (DCJS).

### 3. Définition des prestations

La présente consultation a pour objet d'appuyer la collectivité et les partenaires du projet sur les missions suivantes :

#### 1/ prospection et adaptation de l'offre Clic & Mouv' aux cibles :

Une campagne d'adhésion restreinte a été lancée en juillet 2022 auprès des organismes privés et associatifs référencés dans une base de données gérée par la province Sud ; soit près de 800 entités. Cette dernière s'est formalisée par une communication ciblée : publipostage, phoning, publications sur les réseaux sociaux... Cette phase est assurée depuis le mois de juillet, par un prestataire en charge de la mise à jour des bases tiers et de la prospection de nouveaux adhérents ainsi que l'instruction des dossiers pour la phase d'habilitation. Cependant, peu d'organismes ont répondu à ce stade et les freins ont été identifiés, soit :

- Les cibles ne correspondent pas à leur activité
- Le critère tarifaire n'est pas accepté ou pas compris : 3000 frs maximum/ séance
- Le manque d'infrastructures
- Manque d'encadrements
- ...

En lien avec la DCJS, le candidat retenu sera amené à :

➤ **Prospecter les structures associatives et privées présentes sur le territoire de la province Sud** développant ou susceptibles de développer des activités sportives, artistiques et culturelles adaptées aux cibles tout en tenant compte des critères suivants :

- Transports
- Tarifs <3000 frs / séance
- Créneaux péri et extra scolaires
- Equipements
- Proximité soit de l'établissement fréquenté ou du domicile
- Environnement sociale et géographique : quartiers prioritaires (Rivière salée, Kaméré, Tindu, Porte De Fer, Dumbéa Sur Mer, Apogotti ...), tribus, communes de l'intérieur...

Il devra tenir compte des spécificités des populations cibles en fonction de leur zone d'habitation et créer du lien entre les acteurs de territoires :

- Collectivités : mairies, établissements scolaires, antennes provinciales, maisons de quartier, médiathèques... ;
- Prestataires associatifs et privés ;
- Autres acteurs pouvant intervenir en tant que relais : médiateurs, éducateurs, animateurs de quartiers...

➤ **Adapter l'offre des organismes adhérents et les accompagner** : cette démarche est essentielle au montage d'un tel dispositif innovant. Il a pour but de soutenir et d'éclairer les organismes adhérents pour améliorer leur offre et rechercher des solutions innovantes et pertinentes. Les interventions pourront se formaliser sous différentes formes selon les besoins définis :

- Une démarche personnalisée selon les besoins, les contraintes et les réalités des structures sportives, artistiques et culturelles ;

- Une démarche participative et dans une logique de coproduction/ échanges d'expérience ;
  - Une démarche de progrès en s'appuyant sur l'existant au sein des structures.
- **Recenser en lien avec les services de la province Sud (DEL, DAEM, DERES), du territoire et des communes, les infrastructures pouvant accueillir des activités artistiques, culturelles et sportives** afin de favoriser la proximité des activités selon les problématiques de transport ou le manque de locaux pouvant accueillir les jeunes. Un premier recensement a été réalisé par la DCJS : cartographie des infrastructures sportives des communes, établissements scolaires et territoires. Des accords préalables avec les chefs d'établissement ont été actés afin d'accueillir des intervenants Clic & Mouv' au sein de leurs structures et selon des créneaux fixes et des modalités de contractualisation restant à définir.

## 2/ Animation du réseau de testeurs ou ambassadeurs Clic & Mouv' :

Une phase test est prévue du 15 janvier au 15 février 2023 et a pour but de faire tester l'application par quelques bénéficiaires (1 000 maximum). Une information a été transmise aux élèves volontaires des collèges publics de Nouméa et Dumbéa.

En appui à la DCJS et à l'opérateur, le prestataire retenu sera amené à :

- Identifier les jeunes testeurs présents durant les vacances scolaires sur le territoire de la province Sud au sein des établissements scolaires, des clubs sportifs ou via un appel à candidature ;
- Animer le réseau de jeunes testeurs : organisations de réunions d'informations, suivi des activités réalisées et des problématiques remontées en lien avec l'opérateur.

**3/ Identifier des relais numériques dans les communes, établissements scolaires, villages et tribus de la province Sud** afin de permettre aux jeunes cibles de se connecter et d'effectuer les réservations en ligne et ainsi lutter contre la fracture numérique.

En lien avec les services de la province Sud (DAJI-BRP, DERES, DPASS, DEL), des communes et du territoire, le prestataire pourra proposer une cartographie des relais existants et des besoins lorsque ces derniers sont inexistantes. A ce titre, il devra démarcher pour le compte de la province Sud, l'ensemble des acteurs et/ou partenaires relais volontaires et formaliser le partenariat sous un format restant à définir.

## 4. Délai de réalisation et pénalités

Le prestataire devra évaluer le temps qui lui sera nécessaire pour mener à bien sa mission.

Le prestataire retenu devra intégrer dans son offre, les réunions de travail et de coordination avec la direction de la culture, de la jeunesse et des sports ainsi que les étapes et moyens qui seront déployés dans les 3 missions décrites dans la présente consultation.

Elément de mission	Délai	Plafond
<b>1/ prospection et adaptation de l'offre Clic &amp; Mouv' aux cibles</b>	210 jours (7 mois)	Entre 100 et 500 offres référencées
<b>2/ Animation du réseau de testeurs ou ambassadeurs Clic &amp; Mouv'</b>	Déc. 2022 à février 2023	1000 testeurs max
<b>3/ Identifier des relais numériques</b> dans les communes, établissements scolaires, villages et tribus de la province Sud	110 jours	50% de couverture numérique par communes

## 5. Modalités de réalisation

- **Communication** : Les modalités de démarchages (phoning, porte à porte, réunions...) ainsi que les outils marketing utilisés devront être indiqués dans l'offre et ne seront utilisés qu'après validation de la province Sud. L'ensemble des documents de communication découlant de la prestation : mailing, communiqués, cartons d'invitations, affiches...devront répondre à la charte graphique élaborée par la province Sud pour ce même objet et seront validés avant diffusion par la province Sud.
- **Utilisation des données** : les données liées aux bénéficiaires et aux organismes adhérents et confiées au prestataire retenu par la présente consultation sera utilisées qu'aux fins de la mission décrite plus haut. La gestion des données personnelles devra se soumettre au Règlement Général pour la Protection des Données – RGPD, ces données ne pourront être utilisées par le prestataire en dehors de la présente prestation.
- **Etat d'avancement de la prestation** : le prestataire retenu devra rendre compte à la province Sud de l'état d'avancement des différentes phases prévues dans cette consultation et communiquer les modalités de restitution et la périodicité des livrables.

## 6. Conditions de rémunération

Les prestations seront rémunérées par application d'un **prix forfaitaire en F.CFP**, détaillé selon les différentes phases de la prestation.

**Le montant est ferme et non révisable.**

Eléments de mission	Prix forfaitaire
1/ prospection et adaptation de l'offre Clic & Mouv' aux cibles	(en chiffres)
2/ Animation du réseau de testeurs ou ambassadeurs Clic & Mouv'	(en chiffres)
3/ Identifier des relais numériques dans les communes, établissements scolaires, villages et tribus de la province Sud	(en chiffres)
<b>Total HT</b> (en lettres)	(en chiffres)
<b>TGC (%)</b> (en lettres)	(en chiffres)
<b>Total TTC</b> (en lettres)	(en chiffres)

Le paiement sera effectué en deux fois :

- 60% à la signature du bon de commande ;
- 40% à la livraison des données constituant l'offre.

## 7. Durée de la mission et modalités de remise des offres

La mission est prévue pour une durée **de 7 mois** à compter de la signature du bon de commande correspondant à la mission.

Les offres des prestataires sont à envoyer **avant le mercredi 7 décembre 2022, 15h** au plus tard, les offres reçues au-delà de cette date ne seront pas analysées.

Soit par courriel à : [suzelle.wilson@province-sud.nc](mailto:suzelle.wilson@province-sud.nc)

Soit par courrier :

**Direction de la culture, de la jeunesse et des sports de la province Sud :**  
à l'attention de Suzelle WILSON  
6, route des artifices - B.P. L1 – 98849 Nouméa cedex, Nouvelle-Calédonie.

Pour obtenir des précisions qui leur seraient nécessaires à l'établissement de leur offre, les candidats doivent faire parvenir avant la date limite de remise des offres, une demande écrite à [suzelle.wilson@province-sud.nc](mailto:suzelle.wilson@province-sud.nc)

## **8. Jugement des offres**

Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :

- Critère 1 : Prix des prestations (30% de la note finale)
- Critère 2 : Valeur technique de l'offre (40% de la note finale)
- Critère 3 : Qualification et expérience des intervenants dans les domaines du marketing, de l'animation et de gestion de projet (30% de la note finale)

***La province Sud se réserve le droit de ne pas donner suite, ou de ne donner qu'une suite partielle, à la présente consultation.***